



La convention pour le pacs

Par **odilemacfly**, le **06/10/2009** à **14:45**

Bonjour,

Dans le cadre d'un pacs, on me demande de rédiger une convention, je ne comprends pas le modèle que j'ai pu trouver sur le net. J'ai opté pour le régime de l'indivision. J'aimerais savoir concrètement ce que je dois écrire dans cette convention. Merci d'avance pour votre aide